



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Jeudi 23 Mars 2017

Politique Salariale 2017
2ème réunion de "négociation" ASL

Mercredi 22 Mars 2017, Mr Pastor a déclaré que ce sont les engagements pris auprès des actionnaires qui fixent les objectifs de la politique salariale. C'est une position qui a le mérite d'être claire.

En conséquence, voici les propositions de la direction :

Augmentation Générale de 0,7% Pour les Ouvriers, Employés, Techniciens, AM.

-Pour ceux qui n'auront pas d'Augmentation individuelle, la direction complète les 0,7 % pour atteindre une augmentation de 20 €. Le budget pour compléter est intégré au budget des augmentations individuelles.

Ex : Si vous n'avez pas d'AI et que les 0,7% vous augmentent de 11 €, la direction prend 9€ sur le budget des AI pour atteindre 20 € bruts.

-Augmentations Individuelles: 1,1%

-Budget égalité professionnelle: 0,1 %

La direction estime le budget global à 2,1% car elle prend en compte 0,2 % pour la prime d'ancienneté indexée sur les salaires (ce qui est prévu par nos statuts).

Augmentations Individuelles Cadres:

-Budget de 2%.

-Budget égalité professionnelle: 0,1 %

SUD revendique une augmentation uniforme supérieure aux AI pour tous. L'analyse des chiffres fournis par la direction sur les pourcentages d'AI distribuées par catégories professionnelles en 2016 suffit à démontrer l'inéquité de cette répartition.

Pour ASL, 56% des Ouvriers ont eu une AI, 70 % des Employés, 64 % des Techniciens, 84% des AM et 86 % des cadres. Parmi les plus hauts Cadres c'est 100%.

AI par CSP					
	Ouvriers	Employés	Techniciens	AM	Cadres
HKS	62,10%	77,40%	72,10%	84%	85,40%
Snecma	46,40%	53,30%	52,20%	75%	86,80%
ADS	60,90%	81,50%	68,80%	95,50%	IA3B 75,9%
					IIIBEx et IIIC 82 %
ASL Phase I					I à IIIB 91,9%
					IIIBEx et IIIC 95,5 %
TOTAL	56,46%	70,73%	64,36%	84,83%	86.25%
Lauréat du montant moyen d'AI , ADS pour les IIIBEx et IIIC : 199 €					

Selon les catégories, les montants des AI sont inégaux. Les catégories qui touchent le plus d'AI sont celles qui touchent les plus grosses sommes.

Lorsque SUD évoque les primes à part variable des plus hauts cadres, la direction fait la sourde oreille et passe la main.

Aujourd'hui, la seule mesure garantie est l'augmentation de 0,7 % et le complément à 20€ pour les non cadres, ce qui fait bien peu...

Prochaine et officiellement dernière réunion de politique salariale Mardi 4 Avril...

Compensation intéressement et participation 2ème semestre 2016:

L'après midi, la direction a annoncé la mesure de compensation de l'intéressement, la participation et l'abondement qui ne seront pas perçus par les salariés ex Safran pour le deuxième semestre 2016.

Mr Pastor a dit au nom de Mr Bérard que Safran payera la mesure compensatoire au titre de l'engagement pris par Safran.

Il s'agirait d'une prime de 2000 € avec un supplément de 4% du salaire annuel théorique 2016 brut.

La direction ne paraissait pas assurée du mode de calcul des 4 % qui sera appliqué par Safran. Elle a tout de même précisé que le principe serait de se référer au dernier salaire avant le passage ASL soit le salaire de base du mois de juin comme référence pour reconstituer un salaire annuel théorique et y appliquer 4 %.

Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr	Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@numericable.fr	Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@sudmetaux33.com
--	---	---